

Ordre du jour

1. Allocution présidentielle
2. Rapport de la Direction générale
3. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2024, y compris les comptes consolidés du Groupe BCV, ainsi que du rapport sur les questions non financières 2024

3.1 Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2024, y compris les comptes consolidés du Groupe BCV

Proposition du Conseil d'administration:

Approuver le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2024, y compris les comptes consolidés du Groupe BCV.

3.2 Approbation du rapport sur les questions non financières 2024

Proposition du Conseil d'administration:

Approuver le rapport sur les questions non financières 2024.

4. Décision sur l'affectation du résultat net

Proposition du Conseil d'administration¹:

Dans le cadre de la politique de distribution de la Banque, le Conseil d'administration propose d'approuver la répartition du bénéfice ressortant du bilan de CHF 437 568 724,47 en versant un dividende ordinaire de CHF 4,40 par action, soit CHF 378 672 360, et en attribuant le solde disponible, soit CHF 58 896 364,47, aux réserves facultatives issues du bénéfice.

5. Approbation de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction générale

Proposition du Conseil d'administration:

Conformément aux articles 30ter et 30quater des Statuts, le Conseil d'administration propose d'approuver:

- 5.1 un montant global maximal de CHF 1 400 000 pour le versement de la rémunération fixe du Conseil d'administration jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire;
- 5.2 un montant global maximal de CHF 5 841 600 pour la rémunération fixe, la partie fiscalisée des frais de représentation et la participation au capital- actions de la Direction générale jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire;
- 5.3 un montant global de CHF 4 301 000 pour le versement de la rémunération liée à la performance annuelle de la Direction générale au titre de l'exercice 2024;
- 5.4 un nombre global maximal de 12 624 actions de la Banque à disposition pour la rémunération de la Direction générale liée à la performance à long terme résultant du plan 2025-2027, qui sera payé en 2028 en fonction du degré d'atteinte des objectifs.

Les explications concernant les propositions de vote sur les rémunérations peuvent être consultées sur internet à l'adresse suivante: www.bcv.ch/ag.

6. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Proposition du Conseil d'administration:

Donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour leur activité pendant l'exercice écoulé.

7. Élections au Conseil d'administration

7.1 Réélection d'un membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration:

Renouveler le mandat de Pierre-Alain Urech, en tant que membre indépendant, au sein du Conseil d'administration pour quatre ans, conformément à la loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise du 20 juin 1995 et aux Statuts.

7.2 Élection d'un membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration:

Élire Sandra Hauser, en tant que membre indépendante, au sein du Conseil d'administration pour quatre ans, conformément à la loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise du 20 juin 1995 et aux Statuts.

8. Élection du Représentant indépendant

Proposition du Conseil d'administration:

Réélire Maître Christophe Wilhelm, avocat à Lausanne, en tant que Représentant indépendant des actionnaires pour l'exercice 2025 et jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire de la Banque Cantonale Vaudoise.

9. Élection de l'Organe de révision

Proposition du Conseil d'administration:

Réélire PricewaterhouseCoopers SA, à Pully, en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2025.

10. Divers

Informations

Documents

Le Rapport annuel 2024 – contenant les comptes individuels et les comptes du Groupe BCV, le rapport annuel de gestion, le rapport de l'Organe de révision établi à l'intention de l'Assemblée générale, le rapport des réviseurs du Groupe et les propositions concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan –, ainsi que le Rapport de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) 2024, sont à disposition des actionnaires sur le site internet www.bcv.ch et, sur demande, au siège social.

Admission et représentation

Un bulletin d'inscription servant à commander une carte d'admission à l'Assemblée générale ordinaire ou à octroyer des pouvoirs de représentation, par courrier postal ou par voie électronique, est adressé aux actionnaires inscrits au Registre des actions avec droit de vote. Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions avec droit de vote en date du 17 avril 2025 pourront exercer leur droit de vote. Ils peuvent se faire représenter par la personne de leur choix ou par Maître Christophe Wilhelm, avocat, case postale, 1001 Lausanne, en qualité de Représentant indépendant.

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions par écrit à la Présidente du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise, case postale 300, 1001 Lausanne, jusqu'au jeudi 1^{er} mai 2025. Une réponse circonstanciée leur sera donnée lors de l'Assemblée générale.

Communications et décisions

Les actionnaires sont informés que les décisions qui seront prises par l'Assemblée générale seront tenues à leur disposition dès le 9 mai 2025 au siège de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne et consultables sur le site internet www.bcv.ch.

Lausanne, le 8 avril 2025

Le Conseil d'administration

¹ Si cette proposition est acceptée, le dividende ordinaire de CHF 4,40 par action sera payable, sous déduction de l'impôt anticipé, au siège central et dans toutes les agences de la Banque dès le 14 mai 2025 (date de détachement: 12 mai 2025).